



LIVRET DE RÉSUMÉS

40^{ème} colloque International de l'ISIAT

« L'animation en mouvement :
loisirs sportifs et corporels dans
l'animation sociale et socioculturelle »

Lundi 29 et mardi 30 janvier 2024
IUT Bordeaux Montaigne



Image : fresque murale et allée par l'artiste Esteban Medina, cour des maternelles d'Ailly-sur-Somme, 2023.





Avec une pensée pour Jean-Pierre Augustin, collègue et ami dont les travaux riches en géographie, animation, sport et olympisme ont nourri et accompagné de nombreux participants et participants à ce colloque.

Site du colloque (programme et résumés des communications)



<https://www.iut.u-bordeaux-montaigne.fr/agenda/2024-01-29-40e-colloque-international-de-lisiat/>

Accès internet IUT Bordeaux Montaigne
Réseau : AnimationEnMouvement
Code wifi : ISIAT-2024

Contact : colloques-isiat@iut.u-bordeaux-montaigne.fr



Sommaire

Présentation.....	4
Programme général du lundi 29 janvier 2024.....	5
Programme général du mardi 30 janvier 2024	6
Résumés des conférences plénières du lundi 29 janvier	7
Plénière 1 – Amphi 1 : Thierry Paquot « Cultures populaires et pratiques sportives ».....	7
Plénière 2 – Amphi 1 : François Le Yondre « L'animation socio-sportive comme opératrice d'une action publique comportementaliste ».....	8
Résumés des ateliers du lundi 29 janvier.....	9
1 ^{ère} session d'ateliers : 13h45 – 15h15.....	9
Atelier 1 / Action publique et gestion de l'animation en mouvement	9
Atelier 2 / Socialisations et loisir ludo-sportifs : entre tradition et modernité des pratiques...	12
Atelier 3 / Engagement et émancipation de la jeunesse à travers des activités ludiques, sportives et corporelles.....	15
2 ^{ème} session d'ateliers : 15h30 – 17h00.....	18
Atelier 4 : Interventions par le sport et publics spécifiques	18
Atelier 5 : Marcher et rouler : ce que le type de déplacement apporte à l'animation.....	20
Atelier 6 : Modalité d'hybridation des champs professionnels du sport et de l'animation.....	23
Résumés des ateliers du mardi 30 janvier	25
3 ^{ème} session d'ateliers : 10h00 – 12h00.....	25
Atelier 7 : Expressions citoyennes par la danse	25
Atelier 8 : Les activités ludo-sportives et corporelles dans les formations de l'animation, l'éducation et le travail social et socioculturel	28
Atelier 9 : Sport, valeurs et insertion par le sport.....	31
Intervenantes et intervenants.....	34

Présentation

Ce colloque a pour vocation de réfléchir sur les actions de « l'animation par le mouvement », les lieux et espaces où elles s'organisent et les modalités d'hybridation des champs professionnels reliés aux loisirs sportifs et corporels ainsi qu'à l'animation sociale et socioculturelle. On entend ainsi « l'animation en mouvement » dans une double acception : par ses actions et par sa professionnalisation vis-à-vis d'autres secteurs professionnels.

Reliant animation et loisirs sportifs, ce colloque souhaite également rendre hommage au Professeur Jean-Pierre Augustin. Géographe et aménageur spécialiste reconnu de la culture, des mouvements de jeunesse et précurseur d'une géographie du sport. Il a enseigné à l'IUT Bordeaux Montaigne en tant que maître de conférences et Il a effectué ses recherches au sein du laboratoire Passages UMR CNRS 5319 jusqu'à ses derniers jours.

La pluridisciplinarité est la bienvenue et les réflexions issues du terrain seront appréciées pour apporter des éclairages divers et pluriels autour de quatre axes identifiés. Un premier sur l'action publique, les espaces et les territoires de l'animation en mouvement. Un deuxième relatif aux publics spécifiques et l'intervention sociale et socioculturelle par le loisir sportif et le corps. Un troisième concernant les modalités d'hybridation des champs professionnels et les nouvelles frontières de l'animation en mouvement. Finalement, un quatrième axe sur les expressions citoyennes à travers les loisirs sportifs, le corps et le mouvement.

Le comité d'organisation vous souhaite un excellent colloque...



Programme général du lundi 29 janvier 2024

8:30 - 9:00	Accueil des participantes et participants – <i>Cafétéria</i>		
9:00 - 9:20	Discours introductifs - Amphi 1 Représentant.e.s de l'Université Bordeaux Montaigne, de l'IUT Bordeaux Montaigne et de l'UMR CNRS Passages 5319		
9:20 - 9:45	Introduction scientifique – Amphi 1 Yannick Hernandez		
9:45 - 10:45	Plénière 1 – Amphi 1 : Thierry Paquot « Cultures populaires et pratiques sportives » + Questions/réponses (Présidence : Pascal Tozzi)		
10:45 - 11:00	Pause		
11:00 - 12:00	Plénière 2 – Amphi 1 : François Le Yondre « L'animation socio-sportive comme opératrice d'une action publique comportementaliste » + Questions/réponses (Présidence : Vincent Baloup)		
12:00 - 13:45	Pause déjeuner		
13:45 - 15:15	<i>1^{ère} session d'ateliers</i>		
	Atelier 1 – Salle 142-143 Action publique et gestion de l'animation en mouvement	Atelier 2 – Amphi 2 Socialisations et loisir ludo-sportifs : entre tradition et modernité des pratiques	Atelier 3 – Amphi 1 Engagement et émancipation de la jeunesse à travers des activités ludiques, sportives et corporelles
	Pause		
15:30 - 17:00	<i>2^{ème} session d'ateliers</i>		
	Atelier 4 – Amphi 2 Interventions par le sport et publics spécifiques	Atelier 5 – Amphi 1 Marcher et rouler : ce que le type de déplacement apporte à l'animation	Atelier 6 – Salle 142-143 Modalité d'hybridation des champs professionnels du sport et de l'animation
	Conférence dansée sur la danse inclusive – Plateau TV : Klaus C^{ie} (description p. 7) + Questions/réponses (Présidence Vincent Baloup)		
17:00 - 18:00			



Programme général du mardi 30 janvier 2024

9:30 - 10:00	Accueil des participantes et participants – <i>Cafétéria</i>		
10:00 - 12:00	3 ^{ème} session d'ateliers		
	Atelier 7 – Amphi 1 Expressions citoyennes par la danse	Atelier 8 – Amphi 2 Les activités ludo-sportives et corporelles dans les formations de l'animation, l'éducation et le travail social et socioculturel	Atelier 9 – Salle 142-143 Sport, valeurs et insertion par le sport
12:00 - 14:00	Pause déjeuner		
14:00 - 16:00	Table ronde – Amphi 1 : Éducation populaire, équipements et pratiques sportives, quels enjeux pour l'animation socioculturelle ? Emmanuelle Bonnet-Oulaldj (FSGT), Frédéric Dadoy (UCPA), Antoine Défossé (SAM), Charlotte Héritié (Ville de Bègles) (Présidence : Luc Greffier)		
16:00 - 16:30	Conclusion – Amphi 1 : Guy Di Méo		
16:30	Vin d'honneur – <i>Cafétéria</i>		

Exposition

Pendant les deux jours du colloque, l'**exposition « Femmes et sports, au-delà du cliché »** du Comité Départemental Olympique et Sportif de la Gironde (**CDOS 33**) est présentée dans le hall de l'IUT Bordeaux Montaigne. Nous remercions le CDOS 33 du prêt de l'exposition.

Librairie

N'hésitez pas à rendre visite à la **Librairie Tartinerie** qui sera présente le **lundi 29 janvier** devant la scolarité de l'IUT Bordeaux Montaigne (au rez-de-chaussée, avant l'escalier qui descend à l'amphi 1) avec un stock de livres sélectionnés pour l'occasion sur la thématique du colloque et, plus largement, sur l'animation sociale et socioculturelle, les carrières sociales et le travail social.



Résumés des conférences plénières du lundi 29 janvier

Plénière 1 – Amphi 1 : Thierry Paquot « Cultures populaires et pratiques sportives »

**+ Questions/réponses (Présidence : Pascal Tozzi)
9h45 – 10h15**

Après avoir effectué un retour historico-théorique sur quelques notions, comme « culture », « culture populaire », « culture élitiste », « culture de masse », « animation », « animation culturelle », « sport », « pratiques sportives », etc., il sera opportun de s'attarder sur la valeur émancipatrice de certaines pratiques culturelles. L'on s'appuiera aussi bien sur l'apport de Jean-Pierre Augustin concernant l'histoire des mouvements d'éducation populaire que sur une « philosophie du jeu », développée aussi bien par J. Huizinga que par J. Château et G. Gusdorf. Qu'en est-il avec l'extension du domaine numérique, l'urbanisation planétaire, le saccage de la Terre et le dérèglement climatique ? Ne convient-il pas d'*écologiser* nos manières de penser et de faire, y compris dans les activités dites de « loisir » ? C'est donc à une « écologie existentielle » que l'auteur nous convie.



Plénière 2 – Amphi 1 : François Le Yondre « L'animation socio-sportive comme opératrice d'une action publique comportementaliste »

**+ Questions/réponses (Présidence : Vincent Baloup)
11h00 – 12h00**

Longtemps restées peu légitimes et peu visibles au sein du mouvement sportif, les organisations dites socio-sportives se sont aujourd'hui imposées comme de véritables partenaires de l'action publique, notamment en travaillant auprès de structures sociales relevant de multiples secteurs des politiques publiques (santé, école, politiques sociales, etc.). Cette récente évolution s'explique, d'une part, par la nécessité d'étayer les promesses d'héritage adressées dans le cadre des JOP 2024, et d'autre part, par le travail de structuration réalisé par ces organisations socio-sportives qui se constituent en véritable communauté épistémique parvenant à mettre à l'agenda politique le développement du socio-sport. En dépit de cette structuration, la dimension politique - au sens fondamental du terme - est rarement interrogée. Les représentations apolitiques du sport posent un voile sur les différentes conceptions du sport comme outil de l'intervention sociale et rendent invisibles les contrastes idéologiques et philosophiques qui organisent l'espace des pratiques socio-sportives. La conférence s'attachera donc à les mettre en évidence à partir de travaux visant à identifier les philosophies politiques au service desquelles le sport est mobilisé (accueil des migrants par le sport, insertion professionnelle des chômeurs, accompagnement des jeunes placés sous main de justice). Nous montrerons qu'au-delà de ces contrastes, le socio-sport devient un relai efficace des politiques dites comportementalistes mettant l'accent sur la responsabilité des individus et leur transformation plutôt que sur les leviers collectifs et structurels des problématiques sociales. En dernier lieu, nous aborderons le caractère conditionnel des effets du sport dans l'accompagnement socio-éducatif en identifiant quelques ressorts de l'intervention susceptibles de favoriser des effets opportuns sur les dispositions et trajectoires des personnes en situation de vulnérabilité.



Résumés des ateliers du lundi 29 janvier

Lundi 29 janvier après-midi
1^{ère} session d'ateliers : 13h45 – 15h15

Atelier 1 / Action publique et gestion de l'animation en mouvement

Lieu : Salle 142-143

Présidence : Sandrine Vaucelle

- **CALLEN Clémentine - « La mise en œuvre des politiques publiques d'insertion à l'épreuve de l'hétérogénéité des capacités des associations et des bénéficiaires : le cas du dispositif SESAME »**

Dans un monde où l'action publique en matière de sport sert d'outil permettant le renforcement de la cohésion sociale, elle tire ses racines de nombreuses initiatives en particulier dans le cadre de la politique de la Ville. L'objectif de ces dernières était de promouvoir une citoyenneté active du quotidien notamment dans les quartiers considérés comme « prioritaires ». Ces programmes dont le dispositif SESAME fera office de cas pratique s'adressent principalement aux jeunes et aux adultes en situation de vulnérabilité. SESAME a pour objectif de mener des jeunes sur le chemin des formations aux métiers du sport et de l'animation socio-culturelle mais également de développer l'employabilité des bénéficiaires. La mise en œuvre du dispositif est pensée de manière à fluidifier les partenariats entre tous les acteurs pouvant s'occuper de l'insertion des jeunes. C'est pourquoi au niveau local, « *les services de l'Etat chargés de la mise en œuvre des politiques relatives à la jeunesse et aux sports, ont toute leur place pour accompagner la professionnalisation de ces jeunes* »¹. Si le discours officiel légitime l'Etat territorial, il semble dans les faits subir de nombreuses coupes (budgétaires, d'effectifs, etc.). Ainsi se pose la question de la place de l'ensemble des acteurs de la mise en œuvre, des responsables régionaux et départementaux, en passant par les collectivités territoriales aux formateurs sur le terrain, auprès des jeunes bénéficiaires. Les Conseillers d'Animation Sportive (CAS) du ministère des sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques sont chargés du pilotage (DRAJES en région) et de la coordination (SDJES en département) du dispositif. La liberté organisationnelle laissée par la DRAJES au SDJES permet des initiatives « frugales » et cohérentes par rapport au territoire. Il paraît également pertinent d'évoquer dans cette présentation l'ouverture de la mise en œuvre du dispositif SESAME dans les politiques de lutte contre le décrochage scolaire alors même qu'il est seulement présenté comme permettant la réinsertion des jeunes non diplômés.

¹MINISTERE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS [en ligne]. Circulaire DS/C3/DJEPVA no 2015-217 du 22 juin 2015 relative à la mise en place du dispositif SESAME. (Publié le 26 juin 2015). [Consulté le 19 mai 2023]. Disponible à l'adresse : <https://www.defi-metiers.fr/sites/default/files/users/229/sesame.pdf>



- **ARTEAGA-ROSETO Armando, ESCAFFRE Fabrice, FAYE Diouf Ibrahima, GALES Jules, GÖBEL Christof - « Regards croisés sur les usages ludo-sportifs des espaces publics urbains : Mexico, Medellin, Dakar, Toulouse »**

Les usages ludo-sportifs des espaces publics urbains sont l'objet de cette communication. Ils y sont étudiés en mettant en perspective quatre espaces métropolitains (Ghorra-Gobin, 2015) : Mexico, Medellin, Dakar et Toulouse. Une campagne d'entretiens y est en cours pour étudier les rapports des pratiquants ludo-sportifs à leurs activités, aux lieux publics où elles se déroulent et aux politiques locales d'aménagement et de gestion de ces lieux. Elle est menée dans des lieux d'activités circulantes comme la course, la marche ou le vélo et dans d'autres caractérisés par l'usage d'un lieu, initialement aménagé ou non, par des pratiquants de skate, de roller, de football, de basket, de lutte ou encore de danse ou de pétanque. Par ce biais nous cherchons d'abord à tester le caractère « glocal » (Roudomentof, 2021) des usages ludo-sportifs des espaces publics. Inscrits dans les différentes parties des quatre espaces métropolitains considérés, ils se déroulent dans des environnements géographiques, sociaux, culturels ou encore politiques et urbains spécifiques. Ils reposent en même temps sur un puissant mouvement de circulation globalisée de modèles de nouvelles pratiques (Augustin, 2002) bien souvent auto-organisées et en évolution constante. Ensuite, l'hypothèse principale qui sous-tend cette recherche est celle de l'existence d'une urbanité ludo-sportive (Escarffre, 2011). Entendue comme les relations aux autres et aux lieux en contexte urbain, elle permet de souligner la place fréquemment réduite des usages non automobiles et non principalement commerciaux des espaces publics et en contrepoint l'intelligence de l'adaptation des lieux par l'usage participant d'une multifonctionnalité urbaine reconstruite « par le bas » qui s'enrichit d'appropriations variées, de découvertes de l'urbain, de sociabilités ouvertes, de revendications (Escarffre, 2020)... Autrement dit elle accroît l'habitabilité des métropoles (Escarffre dir., 2023) comme la période COVID l'a soulignée (Arteaga et. al., 2022). Enfin, les pratiques ludo-sportives interpellent les aménagements urbains et, plus largement, la gestion des villes. Ceux-ci prennent en compte ces pratiques mais visent parfois à les contrôler ou les ignorent encore induisant fréquemment des conflits d'usage. Cela interroge les rôles potentiels ou plus tangibles ainsi que les limites des usages ludo-sportifs des espaces publics dans les transitions socio-écologiques urbaines recherchées, à l'œuvre ou attendues.



- **FALAIX Ludovic et LAFARGUE Eric – « Les dispositifs de gestion de la pratique commerciale du surf sur le littoral aquitain »**

Cette communication interroge les processus de mise en tourisme du surf initiés par les collectivités locales et leur réceptivité auprès des professionnels du surf. Ce travail comporte une double perspective :

La première est scientifique. Elle s'inscrit dans le projet de recherche RECIT : « *Recherches, Concertation et Innovations en milieu littoral* » soutenu par la Fondation de France, hébergé par la Maison des Sciences de l'Homme de l'Aquitaine, qui se caractérise par une enquête menée durant six mois, de mars à août 2022, dont l'ambition consistait à appréhender la réception des dispositifs municipaux de gestion de l'activité glisse auprès des professionnels de la pratique du surf.

La seconde est pragmatique. Portée par une association de professionnels de l'enseignement du surf : Eco-Safe Surfing qui suit, depuis sa création en 2017, l'évolution des différents dispositifs mis en place par les mairies. Le but de cette association s'inscrit dans une démarche de représentation des gérants d'écoles de surf afin de permettre un échange et un dialogue constructif avec les pouvoirs publics. Autrement dit, l'association souhaite représenter les écoles de surf dans toute leur diversité et proposer des solutions qui permettent d'une part de faire coexister sur un territoire les différentes typologies de professionnels de l'encadrement du surf et, d'autre part, de réfléchir à l'émergence d'une gouvernance partagée qui appelle à l'identification d'un collectif institué. L'association ne conteste pas la légitimité d'une régulation de l'activité sur des espaces de pratique parfois saturés mais souhaite que cela puisse se faire en concertation avec les écoles de surf du territoire, puisque celles-ci renforcent le dispositif de surveillance des plages, disposent de connaissances empiriques des problématiques liées à la commercialisation de l'activité glisse, sont confrontées directement aux problématiques de dégradation environnementale des espaces de pratique, régulent les conflits d'usages et sont un atout territorial en termes de développement économique.

Cette communication entend ainsi apporter des éclairages pour accompagner les municipalités qui souhaitent penser les enjeux et les problématiques liés à la mise en oeuvre de dispositifs municipaux visant à réguler la pratique commerciale du surf à l'heure où le processus de mise en tourisme du surf a peut-être atteint un caractère paroxystique et où certaines décisions prises dans le cadre d'arrêtés municipaux relatifs à la gestion des plages sont suspendues par les autorités judiciaires.



Atelier 2 / Socialisations et loisir ludo-sportifs : entre tradition et modernité des pratiques

Lieu : Amphi 2

Présidence : Marion Lièvre

- **GALA BI TIZIE Emmanuel – « Expressions citoyennes à travers les clubs de jeux traditionnels des lycées et collèges du District d'Abidjan et insertion sociale des élèves »**

La crise sociopolitique et militaire qui a secoué la Côte d'Ivoire de 2002 à 2011 et subdivisé son territoire en deux, a exacerbé les fractions sociales existantes en jouant énormément sur les registres identitaires (Megali Chelphi-den Hamer, 2020). L'école ivoirienne qui était déjà affaiblie par la crise économique des années 1980 et par les effets pervers des programmes d'ajustement structurel, est aussi concernée par cette exacerbation. A cet effet, les états généraux initiés par le Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation de la Côte d'Ivoire ont révélé les faiblesses du système éducatif de ce pays. Au nombre de celles-ci, notons : la dégradation de la qualité de l'enseignement ; un programme d'alphabétisation faiblement mis en œuvre en dépit d'un taux d'analphabétisme élevé et persistant et d'un important décrochage scolaire ; le faible niveau de prise en charge des enfants présentant des difficultés d'apprentissage et un faible niveau de rétention au sein du système scolaire (MENA, 2022). Tout ceci n'est pas sans effets pervers sur les élèves des différents niveaux d'enseignement qui, faute de repère et le déni des expressions citoyennes les concernant, font l'objet d'une acculturation et s'adonnent à des comportements déviants de toutes natures (violence et agressivité, usage des stupéfiants dans l'environnement scolaire, etc).

Face à cette situation, la Direction en charge de la Valorisation, de la Formation et de la Promotion des Jeux Traditionnels (DVFPJT) a introduit au sein d'une dizaine d'établissements de l'enseignement secondaire, au cours de l'année scolaire 2022-2023, un projet de création des clubs de jeux traditionnels. A travers ce projet d'accompagnement des élèves dans le processus de leur socialisation par les loisirs endogènes, le présent article vise, d'une part à comprendre la démarche mobilisée par la DVFPJT dans le cadre de cet accompagnement et, d'autre part, mesurer l'impact dudit projet sur les bénéficiaires (les élèves du secondaire). Au terme de l'étude, retenons que ce projet a permis aux adhérents de retrouver leur identité par des pratiques ludiques, en se familiarisant aux valeurs sociales associées, facilitant ainsi leur insertion sociale.



- **MOURGUY Evelyne, HERNANDEZ Yannick – « Pelote basque dans l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre : des sociabilités transfrontalières en évolution »**

La pelote basque, historiquement transfrontalière, selon les documents d'archives et les témoignages des voyageurs et écrivains, observateurs de leurs époques, fut d'abord un jeu populaire soutenu par les autorités civiles. Largement pratiquée par toutes les composantes de la société au Pays basque et tous les âges, elle était une force de cohésion et un capital à la fois matériel et symbolique pour les meilleurs. Les parties dites internationales ont toujours attiré des milliers de personnes de toutes les provinces, favorisant les échanges et la communication. Devenu sport en 1900, puis sport national et international, exemple quasi unique d'une telle transformation, elle a été développée à la fois par l'église (patronages) et l'école et promue par Tissié, Inspecteur des exercices physiques dans les lycées et collèges de l'Académie de Bordeaux. Ce fait mérite d'être souligné car elle est en dehors de la "lutte [...] intense entre les patronages laïques et catholiques, qui se basant sur l'école ou la paroisse vont tenter de contrôler la jeunesse" (Augustin 1986 : 352). Aujourd'hui affranchie de l'influence cléricale, dont elle garde quelques éléments traditionnels, elle reste un loisir, un élément socioculturel, et développe une sociabilisation à travers les actions menées par les comités territoriaux dans les écoles et les initiatives des clubs mais aussi à travers de nombreux projets transfrontaliers, dont certains financés par le Groupement Européen de Coopération Territoriale, Eurorégion Nouvelle Aquitaine Euskadi Navarre. Il paraît pertinent de se demander si la construction européenne a fait évoluer la sociabilisation transfrontalière par la pelote basque. Deux projets transfrontaliers ont été particulièrement étudiés à partir d'une enquête par entretiens semi-directifs, qui permettent de définir plus précisément les modalités de cette sociabilisation transfrontalière par la pelote basque, comme l'influence des réseaux sociaux et les amitiés développées, ainsi que l'éventuel effet des politiques européennes sur ce dynamisme transfrontalier.



- **PALERMO Alessandra – « Activité sportive en ligne : entre la pratique et le loisir, les nouvelles habitudes des jeunes »**

Cette étude s'est intéressée à la manière dont la pratique de l'activité sportive a été associée à l'utilisation des applications numériques et des réseaux sociaux comme support social à la connexion humaine, entraînant des changements dans les habitudes sportives à partir du premier confinement chez les jeunes, représentés par la génération Z (Dorsey, 2022) et qui s'inscrit dans la tranche d'âge des 11 à 26 ans. Les outils tels que les applications numériques et les réseaux sociaux, médias déjà puissants, sont devenus le lieu virtuel, l'agora (Levy, 2010) d'aujourd'hui, où l'on discute, se confronte et se rencontre, en pleine conformité avec les principes et théories des réseaux sociaux, de la théorie des six degrés de séparation (Watts, Strogatz, 1998) à celle des usages et des gratifications (Katz, Blumler, Gurevitch, 1973). L'écran du smartphone devient ainsi, l'un des nouveaux médias permettant de mettre en œuvre de nouvelles pratiques sportives : s'entraîner, partager des centres d'intérêt avec la communauté, participer à des challenges, s'engager et tenter de nouvelles expériences sportives. L'étude, à sa deuxième édition, a porté sur un échantillon de 579 étudiants français, qui ont participé à une enquête en ligne entre novembre et décembre 2022 (44% de femmes - 56% d'hommes). L'âge moyen de l'échantillon est de 19 ans (Génération Z). Globalement, il ressort que tous les jeunes impliqués utilisent les réseaux sociaux et les applications numériques pour pratiquer des activités sportives, soit gratuitement, soit en payant un service et en se testant avec des "défis numériques" diffusés via des hashtags. Les raisons du succès de cette activité sont liées à la facilité d'accès et à la flexibilité de s'entraîner à tout moment et de partager ses activités avec les communautés concernées dans une logique de sport loisir. A travers les résultats de cette étude longitudinale, il est possible d'affirmer comment les réseaux sociaux et les applications ne sont pas de simples outils pour faciliter la vie quotidienne, mais de véritables environnements au sein desquels il est possible d'évoluer, de se découvrir et de s'exprimer, créant ainsi un véritable habitat médiatique (Postman, 1983).



Atelier 3 / Engagement et émancipation de la jeunesse à travers des activités ludiques, sportives et corporelles

Lieu : Amphi 1

Présidence : Hugo Fourcade

- **TENGHO Serge Marcellin – « Une tentative d'animation socioculturelle de la ville de Loum par le « cercle de réflexion pour la promotion et l'éducation des jeunes de Loum »**

Selon l'article 13 de la loi N° 2004/017 du Cameroun, portant orientation de la décentralisation, « toute personne physique ou morale peut formuler, à l'intention de l'exécutif régional ou communal, toute proposition tendant à impulser le développement de la collectivité territoriale concernée et ou à améliorer son fonctionnement ». Ainsi, l'observation selon laquelle la démocratie participative, envisagée dans le contexte de la décentralisation, requérant l'implication active des citoyens dans la vie politique, semble aujourd'hui obsolète. En effet, ces derniers ne devraient pas être cantonnés au seul rôle de votants lors des élections périodiques, et par conséquent, attendre cette occasion pour sanctionner les élus. L'objectif de cette communication est d'examiner l'impact de l'organisation du championnat de vacances sur l'expression de la citoyenneté et sur le processus de transformation sociale ?

Cette étude vise à contribuer à la mise en œuvre d'une activité ludo-sportive par une association locale, en l'occurrence le Cercle de réflexion pour la promotion et l'éducation des jeunes de Loum. Pour y parvenir, nous avons mené des enquêtes à l'aide d'un questionnaire auprès des membres de ladite association afin d'obtenir des informations précises sur les actions déjà réalisées et celles en cours. Parallèlement, des enquêtes ont été réalisées auprès de la population afin de mesurer leur niveau de satisfaction. De plus, la théorie de la gouvernance nous permettra de rendre compte des nouvelles réalités de la gouvernance locale et d'examiner comment cela remet en question la souveraineté de l'acteur étatique dans la gestion de la société. Cette approche permet également de dépasser l'obsolescence de la division traditionnelle entre l'État, la société, les associations, les individus, etc.



- **GALLIBOUR Éric – « Regards sociologiques sur l'Office franco-allemand de la jeunesse : autour de quelques expériences de la construction d'une émancipation citoyenne, corporelle et interculturelle »**

Notre communication propose de s'interroger sur les moyens d'expression des jeunes citoyens d'aujourd'hui, par le biais des activités ludo-sportives et corporelles, dans un cadre associatif d'éducation populaire dans le champ du travail international de jeunesse. Il s'agit de comprendre la manière dont l'animation sociale et socioculturelle agit dans l'émancipation des jeunes, par le biais de : l'animation interculturelle. L'animation interculturelle, en tant que dispositif de formation certifiante au sein de l'Office franco-allemand de la jeunesse, reste peu connue... Alors qu'elle vise à construire une émancipation citoyenne, corporelle et interculturelle à travers les échanges franco-allemands de la jeunesse (Demesmay, 2022). Si depuis la chute du mur de Berlin, l'Office franco-allemand de la jeunesse œuvre pour développer chez les jeunes la mixité sociale, l'esprit critique, la citoyenneté, la tolérance, ... lorsqu'un échange de jeunes se déroule, les méthodologies utilisées visent « autant que faire se peut », à mobiliser un collectif et favoriser l'émancipation en intégrant dans les projets des jeunes issus de différents horizons sociaux, culturels et géographiques (Maghreb, Machrek, Balkans, ...). Notre objectif vise, à partir d'exemples choisis, de comprendre comment les rapports de « l'animation au politique » peuvent agir à partir de l'engagement tant des participants que des encadrants, qui participent à une forme de « militantisme de l'interculturel », souvent peu (re)connue. Il s'agit d'une sociologie de la marge ou des marges de l'animation (Lautier, 2006), qui désire souligner notamment, comment l'esprit sportif alter-olympique peut se construire dans les échanges de jeunes... et surgir dans l'espace public (Augustin, Gillon, 2004). Nous pensons également que le travail de l'animateur interculturel, se rapproche de celui du sociologue dans le sens, où son impact peut profiter aux jeunes exclus/dominés/discriminés... (Lahire, 2016). Son action contribue à faciliter « la politisation et l'empowerment des jeunes » à travers des activités ludiques, sportives et corporelles dans une visée d'expression de la citoyenneté et de transformation sociale qui renouvelle les enjeux d'une politique d'éducation populaire pour la jeunesse, entre travail et citoyenneté (Lebon, 2020). Notre démarche s'appuiera sur des témoignages recueillis, des observations participantes et un vécu professionnel, autour d'échanges de jeunes franco-allemands tri-nationaux. Nous examinerons les contextes et les conditions de la production de ces échanges, ainsi que leurs résultats impactant auprès des jeunes.



- **RENOUX Yves – « Pratiquer la politique autrement ? Quand les citoyens du sport ouvrent l'espace des possibles »**

Vacances-Loisirs et Sports Nature en Montagne : AUTOGESTION, CO-CONSTRUCTION, ASSOCIATION, FEDERATION, DEMARCHANDISATION, DEMOCRATISATION, EMANCIPATION ET REVOLUTION... ? La discussion et les échanges seront précédés par une introduction explicitant la logique de ces orientations et de leur cohérence dans le contexte des sports de nature.

L'intervention s'appuiera sur la portée politique de pratique sportives associatives à 100% et autogérées dans les clubs de montagne escalade de la FSGT. Elle explicitera leurs effets de transformation sociale et de rupture sur le plan didactique, sur les modes de formation, les compétitions autrement, l'implication des pratiquants dans la création des biens communs et la genèse de « nouveaux militantes et de militants nouveaux issus du champ des APSA (Activités Physiques Sportives et artistiques) qui participent de l'émergence de « déjà-là communiste ». Cf Bernard Friot et Frederic Lordon

Une vidéo² intermédiaire de 13' portant sur l'évolution d'un rassemblement autogéré, solidaire permettra d'appréhender comment ces valeurs s'incarnent du point de vue des participants.

La première partie explorera le contenu et le sens d'une pratique omnisports en site de montagne, en se questionnant sur le public cible (Canyon, Cyclisme, Escalade, Kayak, Pilate et Yoga, Rando, Slack Line, etc.). La deuxième partie se penchera sur le sens et la diversification des engagements autogestionnaire/solidaire. La troisième partie mettra en lumière la dynamique de responsabilisation militante et la portée politique de ce type d'événement. Le débat qui s'en suivra pourrait permettre d'objectiver le sens que les uns et les autres accordent à la visée EMANCIPATION, à la question de « FAIRE REVOLUTION », au concept de « Déjà Là » et à l'aspiration à « PRATIQUER LA POLITIQUE AUTREMENT ». En conclusion, sera évoqué le FOOT AUTOGÉRÉ³, ce qui confirme que la démarche ne se limite pas à la niche des sports de nature.

² Lien de la vidéo sur les Sports de Nature Autogérés : <https://vimeo.com/761763331?share=copy>

³ Lien de la vidéo sur Alter Foot : <https://vimeo.com/761763331?share=copy>



Lundi 29 janvier après-midi
2^{ème} session d'ateliers : 15h30 – 17h00

Atelier 4 : Interventions par le sport et publics spécifiques

Lieu : Amphi 2

Présidence : Stéphanie Rubi

- **ALBARRAN Thomas – « Les ateliers de self-defense, vecteur d'empouvoirement pour les femmes et les minorités de genre »**

La vague de révélations et réactions ayant suivi le mouvement #MeToo et son équivalent francophone, #BalanceTonPorc, a entraîné une plus grande visibilité, notamment médiatique, de la question des violences sexistes et sexuelles. Face à cela, nous avons constaté une hausse de la demande d'un public de femmes et de minorités de genre souhaitant apprendre à se défendre physiquement.

Les discussions autour des besoins de ces nouvelles participantes, ainsi que la nature des freins exprimés par certaines à se rendre dans des cours de self-défense, nous ont conduit à proposer un atelier spécifique en non-mixité de participantes. Le profil de ces personnes est relativement hétérogène, que ce soit en termes de niveau de pratique physique antérieur, ou bien de traumatismes passés liés à des agressions, mais un point commun les relie toutes : la volonté de se réapproprié l'espace public sereinement. Pour tendre vers ce but, nous utilisons divers outils et postures, issus tant de notre expérience martiale que pédagogique et militante. En effet, ce qui est en question ici transcende la simple pratique martiale. Face à une thématique telle que l'agression physique, susceptible de susciter des émotions profondes et liées aux vécus des participantes, il est nécessaire d'adopter une approche pédagogique particulière. Cette condition est essentielle pour instaurer un environnement propice à l'épanouissement d'une pratique sereine. Cette communication vise à conjuguer une réflexion théorique sur l'impact des pratiques de self-défense auprès du public mentionné et un retour d'expérience des ateliers menés au cours des deux dernières années, mettant notamment en lumière les témoignages des participantes. Elle constituera également une opportunité pour s'interroger sur la spécificité des pratiques pédagogiques dans ce contexte.



- **ANEX Emmanuelle – « La pratique sportive sous le prisme des minorités de genre et sexuelle : comment les dispositifs de l'animation socioculturelle amènent un nouveau paradigme de l'activité physique »**

S'inscrivant dans l'axe 2 de ce colloque, nous présenterons et discuterons lors de la communication orale une démarche initiée par l'association Vogay⁴ (association vaudoise pour la diversité sexuelle et de genre) qui se déroule en Suisse romande dans le canton de Vaud. Nommée « un accueil sportif pour toutes », cette démarche vise à développer un espace « safe » pour les personnes LGBTQ+ voulant pratiquer une activité sportive. Plus précisément, au regard des dispositifs mis en place dans ce contexte, nous voulons montrer comment et pourquoi ces derniers, en favorisant l'inclusion des minorités sexuelle et de genre, viennent indirectement questionner les représentations du sport.

Dans cette communication, trois aspects seront discutés. Premièrement, il s'agit d'exposer les prémisses de cette démarche ; à savoir l'inaccessibilité des espaces sportifs par les personnes « queer » en termes de codes normatifs et de danger (Eisner & Hässler, 2021). Il en résulte la nécessité de façonner des territoires rassurants pour des groupes sociaux minoritaires (Le Blanc, 2019) qui sortent du cadre de l'espace de l'activité physique structuré par des codes genrés dans lesquels ceux de la masculinité hégémonique sont valorisés (Drivet, 2021, Bréau, 2018).

Deuxièmement, nous reviendrons sur un paradoxe entourant cette démarche ; l'injonction à la visibilité afin de faire exister les identités « queer » dans l'espace public et la nécessité, pour exister, de se protéger de ce même espace. En effet, façonner son existence et sa légitimité passe par un entre-soi qui permet de se définir, se reconnaître et être reconnu·e·x·s. Ce processus de réappropriation produit l'empowerment individuel et communautaire nécessaire pour « redevenir » visible. Il s'agit ici de mettre en lumière comment le rôle de « médiateur » (Gillet, 1995) s'opère dans ce processus et ce qu'il produit.

Troisièmement, nous discuterons des effets indirects que ces espaces et dispositifs produisent. Les modalités d'intervention envisagées vont donc bien plus loin que l'empowerment communautaire recherché. Elles amènent d'une part à une déconstruction des codes du genre et à la création de nouvelles normes qui sont autant d'outils d'émancipation et, d'autre part, à questionner les représentations liées au sport en offrant de nouveaux paradigmes en termes de catégories, de critères et de valeurs structurantes (Liotard & Ferez, 2005).

⁴ <https://vogay.ch/>



- **RAYNAUD Stéphane – « La mise en place de la boxe comme atelier thérapeutique »**

La boxe est un sport de combat qui peut se révéler ludique, accessible et éducatif. Le contact physique et le rapport au corps lors de sa pratique constituent des éléments fondamentaux de la pédagogie de la boxe éducative proposée. Plus concrètement, elle se base sur le plaisir de jouer et l'absence de douleur. Depuis cette perspective, la boxe éducative peut s'adapter à plusieurs publics (jeunes en difficulté, détenus, patients en psychiatrie) et structures (pénitentiaires, sociales ou médico-sociales).

L'expérience qui sera présentée lors cette communication abordera la mise en place de la boxe comme atelier thérapeutique dans un Centre Hospitalier de soins psychiatriques de 30 unités. Les ateliers ont été menés auprès des équipes pluridisciplinaires du Centre Hospitalier évoqué qui est composé de psychiatres, de psychothérapeutes, d'infirmier psychiatriques et de psychomotriciens. Depuis la pédagogie originale et innovante de la boxe éducative qu'on propose, il s'agit de munir ces professionnels d'outils d'intervention pour construire leurs entraînements indépendamment de leur niveau de pratique et toujours ayant le but éducatif, voire thérapeutique. Le retour d'expérience de cet atelier apporte des préconisations sur ce type d'intervention à travers la boxe en centre hospitalier psychiatrique.

Atelier 5 : Marcher et rouler : ce que le type de déplacement apporte à l'animation

Lieu : Amphi 1

Présidence : Aurélie Carimentrand

- **KEPTCHUIME K. Leonel – « Marches sportives et expressions citoyennes dans les villes camerounaises »**

Les marches sportives se sont considérablement développées ces dernières années dans les villes camerounaises. Elles occupent désormais une place de choix dans le quotidien de plusieurs citoyens. Pour les récréologues et autres praticiens, ces activités obéissent à des logiques ludo-motrices. Toutefois, à côté des groupes/individus qui pratiquent ces activités dans le cadre du maintien et/ou de la recherche de la forme et du divertissement, plusieurs organisations en ont fait un outil de mobilisation collective et, par-là d'engagement citoyen. Ceci se constate à partir des messages inscrits sur les t-shirts, les banderoles et autres gadgets utilisés par ces corporations lors de leur manifestation. Cette contribution se propose d'analyser cette dynamique para-récréologique qui émerge de la pratique des marches sportives organisées dans les rues urbaines camerounaises, afin de saisir leur sens et leur puissance. Concrètement, il s'agira d'aller au-delà des logiques déjà connues, pour aussi comprendre ces manifestations sportives comme des moyens d'expression démocratiques permettant aux acteurs sociaux de manifester leur intérêt pour une cause.



- **D'ANDREA Nicolas, GUIRAUD Damien – « Les cycles dans l'animation : de quoi les triporteurs sont-ils le véhicule ? »**

Le salon de l'automobile, du Cycle et des sports de 1901 « est le triomphe du triporteur, et lui-même est le symbole du triomphe du cyclisme vers le côté pratique. [...] Troisième étape du cyclisme utilitaire : bicyclette militaire, bicyclette postale et tri-porteur. Oui, le cyclisme actuel est bien différent de celui d'hier. Le sport est devenu dans une large mesure le transport. » (*Le Vélo*, 1^{er} février 1901). Cet objet marqué par le loisir et le sport (courses de triporteurs) connaît l'engouement, jusqu'à la seconde guerre mondiale, comme auxiliaire des professionnels de la livraison ou de commerces itinérants (poste, journaux, pain, lait, vin, glaces, confiseries, etc.). La raréfaction des triporteurs dans le monde du travail et l'espace public, supplantés par l'automobile, peut être située des années 1960 aux années 2000. Disparu du paysage mais pas de l'imaginaire, l'objet reste mythique, du fait notamment de réactivations artistiques et médiatiques. Son potentiel de renouveau trouve alors à s'exprimer avec le développement des « modes doux » et la promotion d'une logistique urbaine durable au début du XXI^e siècle. Vélo-cargos et triporteurs connaissent un nouvel engouement dans le monde du travail, depuis les années 2010, impactant et reliant les champs de l'animation sociale, touristique, culturelle ou socioculturelle.

En effet, les initiatives de triporteurs se multiplient pour aller à la rencontre des publics, leur présenter des activités, les déplacer ou permettre à des personnes en insertion de travailler. Face à la diversité des appropriations, notre propos sera ici d'échaffauder deux mises en perspective.

-La nouvelle visibilité du triporteur dans le travail social nous semble fortement corrélée au leitmotiv de « l'animation en mouvement », dans la lignée des réflexions et applications publicisées par le réseau de la FCSF (ASDO, 2023). Car explicitement, ce moyen de transport s'inscrit dans une panoplie d'outils de l'itinérance. L'objet redevient iconique dans ce contexte professionnel, avec un supplément de sens devant moins à l'écologie qu'à la doctrine de l'aller-vers (Avenel, 2019). Extension de l'équipement collectif dont il redéfinit les frontières, le triporteur est saisi par certains acteurs comme l'opportunité d'interroger les limites d'une animation immobile et de renégocier leur place dans l'espace public.

-Ce transfert des animateurs et des animatrices hors les murs n'est pas sans incidence organisationnelle, physique et corporelle. Il mérite, nous semble-t-il, une attention dans ce colloque, en tant qu'aspect furtif de la "présence d'activités corporelles dans le champ professionnel de l'ASC". Il s'agit alors de témoigner de points de vue sur le dispositif, selon que l'on coordonne une équipe ou l'on intervienne directement, grâce et envers ce matériel roulant.



- **CECILE Christian – « L'usage de la marche : un enjeu pour l'animateur professionnel »**

Dans le monde contemporain profondément financiarisé, le lien entre le temps et l'argent est désormais structurel. Ainsi ont émergé des sociétés marquées par un empressement constamment palpable. La vitesse est devenue l'emblème majeur avec lequel la plupart des réseaux économiques, sociaux et culturels composent au nom de succès convoités. Elle est devenue dogmatique. Aussi, la marche dans ces contextes effrénés ne tient pas une place visible et reconnue. Loin du registre de la vitesse, elle est, majoritairement, supplantée par des véhicules individuels et des transports en commun représentés comme essentiels. A l'inverse, outre ses incontournables expressions symboliques (manifestations politiques, sociales, sportives et culturelles), la marche est bien souvent perçue comme un signe de défaillance, de précarité, voire de pauvreté.

Et pourtant, dès qu'on s'extirpe de ce tourbillon urbanistique où se croisent et se décroisent des acteurs « pressés », le regard porté sur la marche devient plus objectif. On comprend à quel point elle désigne la vocation naturelle de l'homme au mouvement. « Elle prolonge le corps vers son environnement, sans effort, et immerge l'homme dans le monde comme un univers familier et nécessaire. » (David Le Breton, 2010 : 520). Elle peut aussi être représentée comme un régulateur majeur, un moyen de résistance privilégiant la lenteur, la disponibilité, la conversation, le silence, la curiosité, l'amitié, la curiosité (Sansot, 2000).

Au cœur de ces temps incertains, profondément marqués par les effets dommageables des énergies fossiles, la marche, fort de ses valeurs sociales et humaines, semble constituer une entité opportune pour que des réponses adaptées et innovantes soient apportées. Aussi, l'animation sociale et socioculturelle pourrait reconnaître en la marche un principe majeur susceptible d'optimiser sa mission éducative. Comment la marche favorise-t-elle la socialisation ? Le lien social ? En quoi pourrait-elle nourrir l'élaboration d'un projet territorial ?

Avec une approche anthropologique, nous allons, pour traiter notre questionnement, nous appuyer sur une enquête ethnographique conduite à Marie-Galante, petit territoire insulaire de 158 km². L'enjeu est d'envisager une gestion innovante de l'espace, un aménagement territorial où la marche prendrait une place structurante.



Atelier 6 : Modalité d'hybridation des champs professionnels du sport et de l'animation

Lieu : Salle 142-143

Présidence : Véronique Bordes

- **GENET Laurie – « Pratiques sportives et cités éducatives : Des projets sportifs comme espaces interstitiels partenariaux ? »`**

Les cités éducatives, dernières incarnations des politiques éducatives territorialisées, ont pour vocation d'intensifier les prises en charge éducatives des jeunes de 0 à 25 ans, par une meilleure coordination des dispositifs et des acteurs concernés au sein de territoires sensibles.

Le sport constitue une thématique prédominante des projets labellisés dans ce cadre, après la culture, les relations avec les familles et la citoyenneté. Les 177 projets sportifs soutenus en 2022 (ANCT, 2022), participent à l'impulsion d'une démarche partenariale singulière, que nous souhaitons interroger. Comment les professionnels socio-éducatifs s'emparent de la thématique sportive ? En quoi ces projets territorialisés modifient les pratiques professionnelles et, plus spécifiquement, leur capacité à travailler ensemble (Morel, Pesle, 2020) ?

A partir d'observations participantes (n=500h) et d'entretiens auprès de professionnels socio-éducatifs (n=25) menés dans le cadre de différents projets labellisés "cité éducative", il s'agit de réaliser un focus sur deux projets : "Sport santé dans ma cité" et "Rouler à vélo".

Depuis leurs conceptions, jusqu'à leurs mises en œuvre concrètes, ces projets contrastés permettent d'appréhender les stratégies partenariales et la place réelle du sport, au regard des professionnels engagés (Greffier, 2014). Certains, conscients des spécificités sportives, s'entourent de professionnels aptes à mener des activités sportives dans une forme de délégation du sport, d'autres font appel à des "prestataires sportifs" ou choisissent de réorienter les projets autour de pratiques ludosportives (Augustin, 2002).

De plus, la labellisation « cité éducative » induit l'implication de professionnels représentants des institutions (municipalité, préfecture, éducation nationale) et de professionnels-pivots qui peuvent faciliter ou orienter la réalisation des projets (Bordiec, Pinsolle, Tourneville, 2022).

Tant par leurs formes que par leurs fonds, ces projets transgressent les frontières des structures qui les portent, deviennent des espaces interstitiels (Lyet, 2010) au sein desquels les pratiques professionnelles antérieures sont questionnées. Entre répartition légale des missions, co-constructions et résistances, comment ces professionnels voient leurs pratiques professionnelles bousculées, lorsqu'il est question de projets sportifs ?



- **GOUTORBE Christophe – « La présence du jeu sportif et moteur au sein des ludothèques »**

« Le sport est-il un jeu ? ». Cette question anodine, à laquelle de nombreux théoriciens du jeu et du sport ont déjà répondu, soulève cependant de nombreuses problématiques si on la traite sous l'angle des ludothécaires, de leurs attributions ainsi que de leurs lieux de travail : les ludothèques. Une fois le sport et les jeux sportifs et moteurs qui en résultent sont définis, il convient de s'interroger sur la manière de les introduire dans les espaces de jeu. Il est également essentiel de se demander comment le profil du professionnel ludique impacte l'intégration des pratiques motrices et sportives dans sa proposition de jeu. Il serait même judicieux de questionner la profession de ludothécaire qui, bien que récente, a connu de nombreuses évolutions et semble encore être en quête de sa forme définitive. Comment intégrer le jeu sportif dans la fiche métier du ludothécaire quand il existe des professionnels du sport ?

Le sport et le jeu souffrent d'une relative méconnaissance de la part d'un public focalisé sur les représentations les plus médiatiques de certains aspects de ces pratiques. Les footballeurs professionnels ne sont qu'une faible proportion de l'ensemble des licenciés de ce sport en France. Il faut donc identifier chaque particularité du sport et du jeu pour pouvoir les attribuer au professionnel adéquat.

C'est ainsi que le jeu sportif et moteur pourra s'épanouir en ludothèque et remplir une fonction primordiale en offrant une alternative à la pratique compétitive ou à une logique de performance car faciliter l'accès à une activité motrice de manière la plus étendue possible relève également d'une considération sanitaire..

Malheureusement, les lieux ludiques rencontrent de nombreuses contraintes notamment relatives à la question de la place et de la taille des structures. Les ludothécaires doivent parvenir à affirmer leurs besoins et leurs compétences pour offrir une proposition ludique complète, intégrant pleinement le jeu moteur et sportif.

- **APPRIOU Ronan – « Rugby dans les quartiers et insertion »**

Association de 1901 engagée pour l'égalité des chances, Drop de Béton développe un projet sportif et social auprès des publics en difficulté à travers le rugby et ses valeurs. Son action est déployée dans divers environnements de vie, avec une attention particulière portée aux quartiers politiques de la ville. Par la diversité des lieux d'intervention (écoles maternelles, écoles primaires, collèges, lycées, centres sociaux, centres de loisirs, temps d'activité périscolaire, les Quartiers Politiques de la Ville, centres pénitenciers) et sa reconnaissance à tous les échelons institutionnels (municipalités, départements, région, ministères), sportifs (C.D.O.S, C.R.O.S, F.F.R. UFOLEP, labels Club Handisport et Valides-Handicapés) et de l'éducation populaire (agrément JEP, F.F.M.J.C, CRAJEP, Ligue de l'Enseignement...), Drop de Béton est amené à travailler avec de nombreux partenaires issus de secteurs d'interventions divers (sport, éducation, socioculturel, social, ...). Cette communication apportera une analyse de terrain sur la confluence des champs professionnels du sport et de l'animation au sein de cette association en illustrant les propos avec des exemples sur les dispositifs et programmes implantés dans l'Hexagone.



Résumés des ateliers du mardi 30 janvier

Mardi 30 janvier matin
3^{ème} session d'ateliers : 10h00 – 12h00

Atelier 7 : Expressions citoyennes par la danse

Lieu : Amphi 1

Présidence : Sarah Montero

- **CACHENAUT Alaia – « Le droit de danser dans l'espace public : du loisir à l'engagement culturel et politique »**

Jusqu'en 2022, seule l'association de danse basque d'Ustaritz, dans la province du Labourd en Pays Basque nord, excluait les femmes dans les rôles de danseurs et de quêtés du cortège carnavalesque des Kaskarot (Guilcher, 1984 ; Truffaut, 2005 ; 2011). L'argument principal était le maintien de l'authenticité de la tradition. Le droit de danser dans ce cortège qui passe de maison en maison, traverse l'espace public, et danse en échange de la quête est demandé depuis au moins 25 ans par certain.es membres du groupe de danse. Suite aux débats répétés chaque année, un changement de personnes dans les instances décisionnaires, et un vote collectif, ce cortège est devenu entièrement mixte en 2023. A partir de l'observation participante effectuée en tant que danseuse et musicienne, je montrerai les enjeux politiques qui traversent la pratique d'une expression artistique et corporelle qui oscille entre loisir sportif et engagement culturel.

Dans un contexte où l'apprentissage de la danse basque est passé des cours de fermes (Guilcher, 1984 : 80) ou du patronage vers les associations (Itçaina, 1996), la prise en compte des modes de gouvernance instaurés est nécessaire pour comprendre la bascule du loisir à l'engagement culturel. Dans le cas d'Ustaritz, la section école permet d'apprendre à danser de six à quinze ans dans des cours différenciés selon le sexe de l'enfant, dans une distinction binaire du genre. Au-delà, il.elles intègrent le groupe mixte des adultes et participent aux représentations de danse, deviennent animateur.ices et interviennent dans la vie associative. Ce fonctionnement est basé sur le bénévolat et poursuivre ce loisir sportif requiert un engagement culturel.

Dans cette intervention, je montrerai comment l'empowerment des danseuses a permis d'intégrer les femmes par la création dans une pratique sportive et culturelle de la vie publique. Je m'intéresserai pour cela aux modes de gouvernance de l'association en tant qu'arène de décision politique (Montero, 2014 ; Hamidi, 2006). Enfin, je présenterai la façon dont l'engagement militant des participant.es permet une transformation sociale dans le village.



- **JETZER Anne – « Danser pour "faire lieu", danser pour "faire monde" »**

Cette communication se réfère à l'axe 4 et s'intéresse aux expressions citoyennes par le corps et le mouvement. En référence aux travaux de l'anthropologue Virginie Milliot (2020), nous nous intéresserons aux danses urbaines – hip-hop, break dance, dance hall, krump – et plus particulièrement aux enjeux identitaires et territoriaux qui sont manifestés au travers de ces pratiques « du corps ».

Notre réflexion se déploiera à partir de deux quartiers de la Ville de Lausanne et de leurs centres socioculturels investis par plusieurs groupes constitués de jeunes danseurs et danseuses. Entre entraînement sportif et performance artistique, les jeunes investissent ces espaces d'expression partagés, individuels et de groupe, notamment autour des pratiques du cercle, « forme esthétique socialisante » (Milliot, 2020). Nous tenterons de comprendre comment les danseurs et danseuses se saisissent et organisent ces pratiques pour se construire, construire leurs relations au groupe, aux pairs et au monde. Langages du corps, du mouvement et du geste, les danses urbaines se revendiquent de styles porteurs de signes et de symboles rattachés à une histoire située. Mais elles constituent aussi un terrain de jeu actualisé qui offre des prises d'exploration et de création de métissages et de syncrétismes, singuliers et partagés.

L'analyse des espaces et des situations où surviennent les processus de fabrication de ces nouvelles formes hybrides de culture mettent en évidence la pluralité des actualisations dans un monde interconnecté. Le mouvement hip-hop peut être considéré comme exemplaire des processus de « déterritorialisation » dans le monde contemporain, qui brouillent les rapports entre culture et territoire et complexifient le rapport entre le « local » et le « global » (Aterianus-Owanga, Milliot, Nous, 2020). En même temps, cette déterritorialisation s'accompagne toujours d'un processus de « reterritorialisation ». Les formes d'appropriation locale constituent de ce fait des constellations d'activités créatives qui partent des expériences vécues, activités de communication et de collaboration, arènes de négociations et de symbolisation. Ces activités constituent des champs d'expérience individuelles et collectives dans des environnements partagés.



- **BORDES Véronique – « Dance Truck, outil de changement social ? »**

En 2015, l'association Ldanse développant des activités en lien avec la culture hip-hop me propose de développer un travail de recherche et de création avec des danseuses et des danseurs. Ce premier travail donne lieu à une pièce chorégraphique traitant de la question de la femme dans la société et plus particulièrement dans la culture hip-hop (Bordes, 2019). Suite à cette première expérience, nous nous interrogeons sur l'opportunité de revenir dans la rue, pour être au plus proche des personnes, afin de prolonger notre mise en débat de la place de la femme.

Ce retour dans la rue n'est pas anodin puisqu'il ramène cette culture à ses origines. En effet, le hip-hop s'est développé hors les murs avant d'être ramené au sein des institutions. Une des danseuses possède une caravane qui a déjà été au centre d'événements et qui est graffée. À l'image des *Food trucks* qui fleurissent dans les villes, nous transformons la caravane en Dance Truck. Dès lors, en prolongeant notre idée d'amener le public à interroger la question de l'égalité femme homme dans notre société, nous proposons d'aller plus loin en proposant au public de participer. L'idée ici n'est plus de proposer une conférence ou une pièce chorégraphique, mais bien de s'installer dans l'espace public et d'inviter les passants à participer en se positionnant. Le tout en faisant danser l'ensemble des acteurs.

Concrètement, la chercheuse propose des textes, les danseuses et danseurs créent des tableaux engageant le corps comme outils de médiation pour exprimer interroger l'évolution de l'image de la femme dans la société française. Cette première pièce doit donner envie aux passants de s'arrêter puis d'être enrôlés dans une participation lors d'un deuxième temps en interrogeant les stéréotypes de genre. Ce deuxième temps propose aux passants à partir d'adjectifs de choisir s'ils qualifient plutôt les femmes, plutôt les hommes ou les deux. Chaque danseur représente la femme, l'homme ou le neutre, les passants étant invités à venir se placer derrière l'interprétation genrée de l'adjectif proposé. Après une petite danse, ils expliquent pourquoi ce choix. Le débat est lancé.

L'idée ici est donc d'amener un public tout venant à interroger ses propres représentations. Le but est donc de permettre au citoyen rencontré dans l'espace public d'enclencher un questionnement à partir d'un positionnement physique qui affirme une vision genrée de la société.

Cette communication propose donc de présenter une expérimentation qui utilise la danse Hip Hop, remise dans l'espace public, pour questionner les stéréotypes de genre des citoyens du quotidien et les effets de la justification des inégalités de genre (Verniers, Martinot D, 2015).



Atelier 8 : Les activités ludo-sportives et corporelles dans les formations de l'animation, l'éducation et le travail social et socioculturel

Lieu : Amphi 2

Présidence : Jorge Ibañez - Traduction : Mahualen Ibañez Pic

- **GAMBOA RUIZ DE EGUILAZ Eider, HUEGUN BURGOS Asier – « L'espace expérientiel interne comme agent générateur de pensée critique chez les futurs professionnels de l'éducation sociale »**

La problématique générale de cette communication relève d'un constat ces dernières années, en tant qu'enseignants, selon lequel les étudiants diplômés de l'éducation sociale perdent leur esprit critique et leur autonomie dans leur vision de l'action sociale. Cette recherche vise à les accompagner dans la recherche de leur propre voix et de leur espace professionnel à travers le corps.

Le terrain et les données mobilisées proviennent de l'année académique 2017. À ce moment-là, nous avons mené une enquête qualitative auprès des étudiants de 3^{ème} année d'Éducation Sociale ainsi qu'avec le tutorat du Projet de Fin d'études. Actuellement, nous disposons des données collectées auprès de 70 étudiants. Notre travail s'appuie sur l'approche corporelle du Focusing et du TAE (Gendlin).

Les principaux résultats généraux mettent en évidence deux aspects. Premièrement, que l'application de ces techniques améliore les processus créatifs des étudiants et, par conséquent, le travail académique réalisé par rapport aux années académiques précédentes. Deuxièmement, que créer donne du pouvoir. Certes, les étudiants se sentent capables de dépasser les chemins conceptuels suivis jusqu'à présent. La perception de soi et la confiance en soi sont renforcées.

Des limites ont été identifiées lors de ce projet. Étant donné le caractère inédit de la proposition, certains étudiants éprouvent des difficultés à comprendre et à se connecter avec leurs sensations corporelles.



- **LEUBA Marie - « La balade citoyenne : expérience partagée d'un paysage urbain »**

Cette communication s'inscrit dans l'axe 4 de cet appel. Je présenterai une réflexion sur la *balade citoyenne* en milieu urbain, conceptualisée ici à partir d'enseignements donnés dans la formation Bachelor en travail social, option animation socioculturelle à la HETSL, à Lausanne.

L'organisation d'une *balade citoyenne* suppose d'inviter des individus à marcher ensemble. Le dispositif s'adapte aux objectifs visés et au territoire. Un itinéraire est délimité ou non, une thématique spécifique oriente l'expérience ou non, un public cible est défini ou non. Dans tous les cas, le groupe est convié à croiser des points de vue sur l'environnement traversé.

Ce dispositif permet de recueillir les avis d'un groupe, par exemple sur des projets d'aménagements urbains et sur les usages « vécus » d'espaces publics. Il s'inspire notamment des marches exploratoires de femmes, initiées au Canada, puis expérimentées en France dès 2013. L'objectif est double : « favoriser la participation citoyenne des femmes des quartiers prioritaires et leur permettre de réinvestir l'espace public » (Ferrand, 2016). De telles marches se mettent aussi en place ponctuellement dans des villes en suisse romande, dont Lausanne en 2018⁵. Elles permettent d'aborder des enjeux relatifs au sentiment de sécurité, à la qualité d'infrastructure publique⁶, à la mobilité, (...) tout en visant la mise en place d'initiatives citoyennes.

Et si ce geste de « se balader » est effectivement employé pour documenter des aspects « techniques » de la Ville, les effets sensibles qui peuvent en découler sont encore à explorer.

Intégrée aux pratiques de l'animation socioculturelle, la balade citoyenne peut être pensée pour favoriser une expérience singulière et partageable (Zask, 2022) d'une rencontre avec un paysage proche, qui peut être défini comme étant : « ce que nous gardons en mémoire après avoir cessé de regarder ; ce que nous gardons en mémoire après avoir cessé d'exercer nos sens au sein d'un espace investi par le corps. » (Clément, 2011). À partir de balades organisées en Suisse romande, je discuterai des concepts d'« expérience » selon J. Zask (2022) et de paysage, selon G. Clément (2011). Deux concepts pour penser la balade citoyenne qui, in fine, invite à s'intéresser à sa relation à son environnement, à son lien à l'autre.

⁵ <https://www.letemps.ch/suisse/femmes-se-reapproprient-lausanne>

⁶ <https://www.nyon.ch/media/document/0/20-rm151-rapportfemmemarche.pdf>



- **KÁRPAVA Alena – « Teatro de la no violencia en la Animación Sociocultural »**

Español :

La experiencia que queremos compartir parte de un proyecto de innovación docente llevado a cabo con un grupo de estudiantes del Grado de Educación Social, asignatura “Animación Sociocultural”, en el campus universitario de Melilla (Universidad de Granada). Durante el tema dedicado a las funciones y las competencias del educador social – animador sociocultural – prestamos una especial atención a la competencia social de resolución y prevención de los conflictos. Aplicamos técnicas del Teatro de la No violencia (de Boal), de la Pedagogía del Oprimido (de Paulo Freire) y del coaching grupal para apoyar el aprendizaje teórico con la práctica basada en la expresión corporal y reflexión crítica. Aprendemos a definir el conflicto, detectar a todos los participantes que hacen posible su desarrollo, creamos una visión compartida, colectiva del conflicto, apostamos por la unidad del grupo en la resolución del conflicto, hacemos práctica de la escucha activa, desarrollo de la conciencia y presencia en el momento. Descubrimos a través de la observación del cuerpo que detrás de una realidad individual del ser humano hay otras realidades ocultas, no reconocidas. Reflexionamos sobre los tipos de violencia: directa, estructural, cultural, simbólica. Y, tras una reflexión, dejamos nacer una nueva realidad, aquella la que construimos desde nuestra nueva mirada compartida, compasiva, crítica y transformadora.

Français :

L'expérience que nous souhaitons partager s'inscrit dans le cadre d'un projet d'innovation pédagogique entrepris avec un groupe d'étudiants en licence d'éducation sociale, matière « Animation socioculturelle », au campus universitaire de Melilla (Université de Grenade). Au sein du module consacré aux fonctions et aux compétences de l'éducateur social – animateur socioculturel –, nous avons accordé une attention particulière au développement de la compétence sociale liée à la résolution et à la prévention des conflits.

Pour ce faire, nous avons mis en œuvre des techniques issues du Théâtre de la non-violence (de Boal), de la Pédagogie des opprimés (de Paulo Freire) et du coaching de groupe, afin de soutenir l'apprentissage théorique par une approche pratique basée sur l'expression corporelle et la réflexion critique. Nous apprenons à définir le conflit, à détecter tous les acteurs contribuant à son développement, à créer une vision collective et partagée du conflit, à favoriser l'unité du groupe dans la résolution du conflit, nous pratiquons l'écoute active, le développement de la conscience et la présence dans l'instant.

Nous découvrons par l'observation du corps que derrière la réalité individuelle de chaque être humain se cachent d'autres réalités non reconnues. Nous réfléchissons aux différentes formes de violence : directe, structurelle, culturelle, symbolique. Et, après réflexion, émerge une nouvelle réalité que nous construisons à partir de notre regard partagé, empreint de compassion, de critique et de transformation.



Atelier 9 : Sport, valeurs et insertion par le sport

Lieu : Salle 142-143

Présidence : Pauline Soulier

- **CERVERA José – « De la réaction face aux violences sexuelles et sexistes dans le sport à l'action proactive pour porter les valeurs citoyennes »**

Le mouvement olympique et sportif est porteur de valeurs universelles qui semblaient le protéger de dérives et d'atteintes à l'intégrité physiques et psychiques des pratiquants. Toutefois, des affaires de violences sexuelles et sexistes sont venues remettre en question cette certitude, interrogeant dirigeants, éducateurs, bénévoles, pratiquants et parents sur le positionnement du sport, comme institution et comme pratique corporelle, dans la prise en compte de ces questions. Les réponses des instances du mouvement sportif ont été diverses et très inégales : du déni à la mise en place de dispositifs spécifiques ou d'actions de sensibilisation (affiches, livrets, colloques et formations ponctuelles), ces réponses ne semblent pas correspondre aux attentes de la société.

L'effet de ces actions est d'une portée limitée pour deux raisons essentielles : elles semblent être perçues comme extérieures au mouvement et elles restent trop ponctuelles et sans cohérence d'ensemble pour produire un changement culturel à tous les niveaux. Le mouvement sportif se donne « bonne conscience » mais ne remplit pas son rôle d'éducateur à la citoyenneté et de transformation de la société sur les valeurs de respect de l'autre, de son intégrité physique et psychique.

Dans ce contexte, le mouvement olympique et sportif de Nouvelle Aquitaine, sous l'impulsion du CROS NA, s'est interrogé sur les conditions et les principes d'action qui pouvaient changer cet état de fait.

Pour cela, il a lancé en 2022 un projet devant répondre à 2 principes. D'abord, mobiliser tout le mouvement sportif néo-aquitain dans la définition de la lutte contre les violences sexuelles et sexistes en son sein pour en faire l'acteur principal. Ensuite, dépasser le mode d'action ponctuel, sans cohérence d'ensemble, pour bâtir un plan d'action global, pérenne, visant le changement culturel à tous les niveaux y compris clubs et grand public concerné par le sport.

Pour ce faire, les principes d'action retenus sont trois. Premièrement, par une structuration dédiée dans le mouvement sportif et pilotage régional. Deuxièmement, par l'élaboration d'un plan de sensibilisation/formation pour tous les acteurs selon leur rôle. Troisièmement, par l'élaboration d'un plan de communication pour donner la visibilité aux actions engagées et en amplifier les effets auprès de la société.



- **BARTHOUX Claire – « Comment déconstruire les stéréotypes de genre dans la pratique sportive ? »**

Les objectifs des têtes de réseaux (CDOS + Comités départementaux) consiste à impulser des projets sur le territoire, à mobiliser les clubs et à faire vivre les valeurs du sport. Au sein du CDOS, depuis 2013 nous travaillons à la déconstruction des stéréotypes de genre avec la création de l'exposition « Femmes et sports, au-delà du cliché »⁷. En 2017, notre engagement se concrétisait avec la création d'un poste spécifique afin de sensibiliser les différents acteurs du territoire.

Or, la réalité du milieu sportif en 2024 révèle certaines difficultés auxquelles le mouvement sportif doit faire face. D'abord, une baisse des subventions, priorités axées sur les compétitions, les maintiens à l'emploi des éducateurs, le manque de bénévoles. Ensuite, les JOP de Paris 2024 : attente d'une dynamique durant l'année puis sur la saison 2024/2025 mais manque d'infrastructures pour augmenter le nombre de licenciés dans les clubs sur le long terme. Finalement, les axes « sociaux » ne sont pas une priorité, mais certains clubs sont tout de même très engagés : sport handicap, égalité, lutte contre les violences sexuelles.

Concernant ce dernier volet social, nous sommes confrontés encore aujourd'hui à des freins liés à ces stéréotypes appris dès le plus jeune âge. C'est pourquoi aujourd'hui nous avons encore plus de jeunes filles dans les sports alliant grâce, souplesse, esthétique et les jeunes garçons dans les sports de contact et d'équipe. Cette répartition genrée du sport engendre aujourd'hui encore des inégalités sur plusieurs niveaux : l'accès aux disciplines, l'accès aux compétitions, l'accès aux équipements sportifs, des inégalités de salaires au haut-niveau, des inégalités de reconnaissance et des inégalités de médiatisation.

De fait, le sport féminin est encore aujourd'hui sous-estimé et méconnu par rapport au sport masculin. Cependant, nous pouvons noter des améliorations non négligeables telles que les audiences de la Coupe du monde football qui augmentent à chaque édition, le Tour de France féminin avec les audiences assez importantes pour relancer le tour deux années de suite, des salaires augmentés dans certaines disciplines et une prise en compte du sujet des inégalités (ce qui n'était pas le cas en 2017/2018).

Pour poursuivre cette progression favorable du sport féminin, le CDOS propose des interventions de sensibilisation auprès de scolaires, des clubs sportifs, des collectivités et du grand public en mettant à disposition des expositions et des jeux de pistes en tant qu'outils pédagogiques.

⁷ Affichée dans le hall de l'IUT Bordeaux Montaigne pendant la durée du colloque.



- **MORDA Caroline – « L'insertion par le sport : le dispositif PREPAS sports du stade bordelais »**

Fortement ancré dans le territoire métropolitain, le Stade Bordelais propose un certain nombre d'activités sportives adressées à tous les publics. Avec l'empreinte de son histoire et l'état d'esprit omnisports, ses actions dépassent la dimension compétitive pour proposer un sport solidaire soucieux de la santé des pratiquants, du sport au féminin et de l'insertion des jeunes en difficulté. La communication sera centrée sur ce dernier volet « sport insertion » que le Stade Bordelais porte depuis 2015 avec le dispositif PREPAS SPORTS. À travers de plusieurs modules, ce dispositif apporte un accompagnement individualisé favorisant l'insertion professionnelle de jeunes de 16 à 25 ans qui présentent une forme de vulnérabilité et des facteurs de risque liés à la délinquance et/ou à la marginalisation. Au cours de chaque session, nous convions les jeunes à participer à des activités sportives tout en mettant particulièrement l'accent sur l'élaboration d'un projet professionnel sur mesure, tenant compte de leurs compétences et de leurs aspirations. À cette fin, nous favorisons la réalisation de stages et l'obtention de qualifications/certifications telles que le BAFA, le PSC1, le CACES, facilitant ainsi l'accès à l'emploi ou à des formations conventionnelles. Nous nous investissons également dans leur mobilité en leur offrant la possibilité de passer certains permis de conduire (AM et B, code et conduite). Une fois présentée la méthodologie du Stade Bordelais dans le cadre de ce dispositif, nous aborderons les enjeux et les freins rencontrés ainsi que les perspectives de développement les années à venir dans le territoire métropolitain et girondin.

Intervenantes et intervenants

ALBARRAN Thomas, Enseignant spécialisé, Instructeur self-defense (France)

ANEX Emmanuelle, Docteure en psychologie sociale, Chercheure au Centre LIVES – Université de Lausanne. Co-secrétaire générale, Vogay (Suisse).

APPRIOU Ronan, Directeur chez Drop De Béton (France)

ARTEAGA-ROSERO Armando, Universidad Nacional de Colombia / Medellin (Colombie)

BALOUP, Vincent, IUT Bordeaux Montaigne (France)

BARTHOUX Claire, Agente de développement, Comité Départemental Olympique et Sportif de Gironde, Maison Départementale des Sports et de la Vie Associative (France)

BORDES Véronique, PR en Sciences de l'éducation et la formation, Université Toulouse-Jean Jaurès, UMR EFTS (France)

BONNET-OULALDJ Emmanuelle, Co-présidente de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail – FSGT (France)

CACHENAUT Alaia, Doctorante CIFRE à l'Institut culturel basque – Euskal kultur erakundea. LISST-CAS & UMR Passages-Institut ARI (Pays Basque, France)

CALLEN Clémentine, Étudiante au Centre Émile Durkheim (France)

CARIMENTRAND Aurélie, MCF en sciences économiques, IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS 5319 (France)

CECILE Christian, MCF LCR - BUT Carrières sociales – IUT de Kourou – Université de Guyane (France)

CERVERA José, Vice-Président Comité Régional Olympique et Sportif Nouvelle-Aquitaine (France)

CROCE Pascal, Fondateur et chorégraphe de Klaus Compagnie (France)

DADOY Frédéric, Directeur UCPA des Activités Sportives du littoral (France)

D'ANDRÉA Nicolas, MCF en aménagement, IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS 5319 (France)

DÉFOSSÉ Antoine, Chef du service Cohésion Sociale et chargé de développement chez

Sport Athlétique Mérignacais – SAM Omnisports (France)

DI MEO Guy, Université Bordeaux Montaigne (France).

ESCAFFRE Fabrice, Université Toulouse-Jean Jaurès/LISST (France)

FALAIX Ludovic, MCF à l'Université de Bordeaux - LACES (France)

FAYE DIOUF ibrahima, Université Cheikh Anta Diop / Dakar (Sénégal)

FOURCADE Hugo, Université de Bordeaux, LACES UR 7437 (France)

GALA BI TIZIE Emmanuel, MCF au Département de Sociologie de l'Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan (Côte d'Ivoire)

GALES Jules, Université Toulouse-Jean Jaurès/LISST (France)

GALLIBOUR Eric, Sociologue, Chargé de mission Europe International, CEMEA Nouvelle Aquitaine (France)

GAMBOA RUIZ DE EGUILAZ Eider, Professeure de la Faculté d'éducation, de philosophie et d'anthropologie, Université du Pays basque (Pays Basque, Espagne)

GENET Laurie, Doctorante au CERLIS - Université de Paris (France)

GÖBEL Christof, Universidad Autónoma Metropolitana (Mexico)

GOUTORBE Christophe, Ludothécaire, ancien étudiant LP Médiation par le jeu et gestion de Ludothèque, IUT Bordeaux Montaigne (France)

GREFFIER Luc, Université-IUT Bordeaux Montaigne (France).

GUIRAUD Damien, Directeur du Centre Social Ricochet, MCF associé à l'IUT Bordeaux Montaigne (France)

HÉRITIÉ Charlotte, Service Vie Sportive de la Mairie de Bègles (France)

HERNANDEZ Yannick, MCF à l'IUT Université Bordeaux Montaigne/ UMR Passages CNRS 5319 (France)

HUEGUN BURGOS Asier, Professeur de la Faculté d'éducation, de philosophie et d'anthropologie, Université du Pays basque (Pays Basque, Espagne)



IBAÑEZ Jorge, IUT Bordeaux Montaigne (France)

IBAÑEZ PIC Mahualen, Université Sorbonne Nouvelle (France)

JETZER Anne, Maître d'enseignement, Haute École de Travail Social, Lausanne (Suisse)

KÁRPAVA Alena, Coordinatrice du Master interuniversitaire en Culture de la Paix, Conflits, Éducation et Droits de l'Homme - Faculté des sciences de l'éducation et du sport de Melilla, Université de Grenade (Espagne).

KEPTCHUIME K. Leonel, PhD en sociologie – Chercheur au CERESC (Cameroun)

LAFARGUE Eric, Président de l'Association Eco-Safe Surfing (France)

LEUBA Marie, Maître d'enseignement à la Haute école de travail social et de la santé - HETSL/HES-SO, Lausanne (Suisse)

LE YONDRE, François, MCF en sociologie, Université Rennes 2 - UFR STAPS, Directeur adjoint du laboratoire VIPS2 UR 4636 (France)

LIÈVRE Marion, MCF en anthropologie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS 5319 (France)

MONTERO Sara, MCF en géographie, IUT Bordeaux Montaigne, UMR Passages CNRS 5319 (France)

MORDA Caroline, Directrice adjointe chez Stade Bordelais, Coordinatrice d'actions de solidarité (France)

MOURGUY Evelyne, Docteure Université Bordeaux Montaigne, IKER UMR5478 (Pays Basque, France)

PALERMO Alessandra, Enseignante-Chercheuse, ILEPS - CY Cergy Paris Université, GERiCO (ULR 4073) (France)

PAQUOT Thierry, Philosophe et essayiste, auteur de nombreux ouvrages sur les utopies, l'urbanisation planétaire et la géohistoire de la pensée écologique (France).

RENOUX Yves, Militant et Formateur à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail – FSGT (France)

RUBI Stéphanie, PR, Université Paris Cité, CERLIS CNRS UMR 8070 (France)

TENGHO Serge Marcellin, Doctorant en Science Politique à Université de Dschang (Cameroun)

RAYNAUD Stéphane, Professeur de Sport, Conseiller Technique National Boxe chez Ministère des sports (France)

SOULIER Pauline, IRM et LACES, Université de Bordeaux (France)

TOZZI Pascal, PR Université-IUT Bordeaux Montaigne (France)

VAUCELLE Sandrine, MCF, Université Bordeaux Montaigne, Co-directrice UMR Passages CNRS 5319 (France)